

AMAP des Paniers du Chablais

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 24 novembre 2023

Au total : 33 adhérents présents sur 85, 2 adhérents excusés ayant donné pouvoir.

Rapport moral de l'association

L'année 2023 est encore une année marquée par la sécheresse mais qui semble dans l'ensemble avoir été mieux vécue qu'en 2022 par nos producteurs : pas de manque de fourrage suite à une grosse production due à un printemps pluvieux, mise en fonction du bassin de récupération des eaux pluviales par nos maraîchers...

Côté finances, le fonds de soutien a été activé cette année pour aider nos producteurs à faire face notamment à l'inflation.

Du côté du bureau, l'année 2023 a été plutôt calme. De nouveaux membres sont entrés au conseil d'administration lors de l'AG de 2022. Merci à eux pour leur investissement sur cette première année.

Au sein du bureau, Margot, secrétaire et Véronique, trésorière depuis 5-6 ans souhaitent passer le relai. Aussi nous recherchons des forces vives pour prendre la suite sur ces postes clef.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Bilan 2023 et présentation 2024 de l'activité de nos producteurs

Chaque producteur présente son activité de l'année.

Pain (produit par le Fournil de Langin)

2023 : le Fournil en constante évolution

Cela fait maintenant 6 ans que le Fournil existe.

Lucile rappelle les différentes farines qu'utilise le Fournil et les nouveaux pains produits. Le Fournil de Langin a obtenu cette année le prix Recompensa d'Évian nouvelle saveur pour ses pains 100 % seigle, le pain apôtre et le pain khorasan.

Le Fournil s'est agrandi au fil des années pour être désormais composé d'une équipe de 8 personnes (6 ETP) et vient d'accueillir 2 nouveaux boulangers. Il a investi cette année dans deux remorques pour faciliter la vente.

Lucile et Sophie se sont formées en 2023 à la fabrication du pain.

2024 : la ferme ROLLAND, un beau projet

Lucile prévoit de se former à l'utilisation d'un logiciel libre de comptabilité et de production pour gagner en efficacité au bureau.

Elle met particulièrement en avant le projet de la ferme ROLLAND, beau projet mais qui leur prend actuellement beaucoup de temps et pour lequel ils sont accompagnés par la société Prémice. Le Fournil se préparera en 2024 au changement d'échelle et au déménagement de la Cabane des producteurs à la ferme ROLLAND.

Farine (produite par le GAEC du Regain)

Yohann fait savoir qu'il est toujours satisfait de travailler avec l'AMAP.

Il évoque cette fin d'année particulièrement difficile avec les intempéries qui n'ont pas permis d'effectuer les semis prévus. Le GAEC a tout de même pu semer rapidement dernièrement et espère pouvoir terminer les semis (sarrasin, maïs...) avant décembre.

Il ajoute que de nombreuses animations ont lieu sur la ferme dont la fête des 5 ans du magasin Le brin d'ici ce week-end.

Œufs (poules élevées par Emmanuel CALARESU de la Brouette à plumes)

2023 : une bonne année

- année plutôt bonne malgré les fluctuations car Emmanuel a pu assurer toutes ses distributions ;
- problème de gaspillage du grain par les poules -> travail avec Johann sur l'alimentation des poules : travail très fin, nécessité de connaître leurs besoins en calcium, le volume... L'alimentation des poules reste un sujet complexe.
- difficulté à définir la date de démarrage des contrats car ne sait jamais lorsque les poules vont commencer à pondre ;
- question sur la prédation des poules : Emmanuel évoque le renard mais dont il s'est protégé par la mise en place de grillages et quelques rapaces ;
- souhait de rester sur un nombre de poules inférieur à 250 pour lui éviter de conditionner ses œufs (« ne souhaite pas aller vers ça ») ; distribution d'œufs très frais (maximum 2 jours).

Pour 2024 :

- s'il démarre plus tôt, Emmanuel prévoit la mise en place d'un système de joker pour les cas de baisse de ponte dans l'année ;
- souhaite conserver ses poules et ne pas les passer en poules de réforme.

Poisson (pêché par Sébastien HYACINTHE)

2023 : un bateau refait à neuf

Le planning a été bien chargé en 2023 pour Sébastien notamment du fait de la réfection de la coque du bateau estimée à 3 mois de travail à temps plein : beaucoup de temps passé sur ce projet mais qui a permis de rendre son coût acceptable. Pour autant le bilan de l'année ne reste pas très bon car il a fallu engager des dépenses importantes pour concrétiser ce projet. Sébastien salue à ce sujet le soutien financier des AMAP des Paniers du Chablais et d'Annemasse.

2024 : augmentation des tarifs et panier solidaire

Sébastien précise qu'il a dû augmenter ses prix pour 2024. Aussi, pour éviter que le poisson devienne un produit de luxe, il propose la mise en place du système de paniers solidaires, à savoir :

- système déjà mis en place depuis 6 ans par les maraîchers à Annemasse ;
- Sébastien propose de ne pas mélanger les 2 AMAP pour l'instant et le fera par la suite si nécessaire ;
- les retours de l'année 2024 permettront d'adapter le système par la suite le cas échéant ;
- principe : soit l'adhérent (aidant) participe au panier solidaire ; soit non ; soit il (aidé) demande une aide et ne connaîtra son montant que lorsque les aidants auront pris leurs contrats et suivant son quotient familial ;
- remarque : l'aidé ne connaît pas le montant de son contrat lorsqu'il choisit de le prendre ;
- la réussite du système dépend du nombre d'adhérents qui participent et du type de population (équilibre aisée/non aisée) ;

- remarque : le système doit être connu pour atteindre son objectif ;
- remarque : proposition de décaler d'une année les contrats aidés afin de disposer d'un montant d'aide connu à l'avance en fin d'année. Sébastien fait savoir qu'il est toutefois peu favorable au fait de stocker cette somme durant toute une année.

Légumes (produits par le GAEC On sème)

2023 : une année très difficile

Cédric fait savoir que 2023 a été l'année la plus difficile qu'il ait connu en raison de la construction du bassin qui leur a demandé beaucoup de temps et des épisodes de chaleur très fatigants.

Toutefois, 2023 a été une très belle année de production, avec 20 % de plus que l'an passé, même si certaines productions ont échoué tels que les choux qui ont monté ou les radis qui piquaient.

Environ 40 variétés ont été produites en 2023.

Arrosage : le bassin de récupération des eaux de pluie a été opérationnel dès le début d'année, ce qui a permis une autonomie en eau tout le mois de juillet. Passage sur le réseau d'eau potable en août et en septembre les cultures ont pu bénéficier des pluies. Cédric se dit très satisfait de cet outil qui a permis un gain financier important en leur évitant d'utiliser l'eau du réseau de distribution, tout en notant que les légumes réagissent plus favorablement à l'eau de pluie qu'à l'eau traitée du réseau. Il précise en outre que l'arrosage est désormais gérable à distance avec en conséquence un arrosage possible de nuit, d'où un vrai répit cette année sur sa gestion.

En comparaison, le GAEC avait connu une restriction en eau d'1,5 mois en 2022, ce qui avait été très dur à gérer.

Cédric précise que le bassin récupère les eaux des serres et du terrain (gros réseau de fossés) mais surtout pas de la nappe.

Question sur l'origine des semences : Cédric fait savoir que le GAEC achète ses semences chez Dataseme. Il ajoute qu'ils sont une dizaine de maraîchers en Savoie et Haute-Savoie à faire leurs graines et à les mettre en commun, afin de disposer de graines locales et gratuites. En revanche, le GAEC ne produit que 10 % de ses plants, le reste étant acheté car faire soi-même ses plants reste peu rentable.

Quelques explications sur les légumes cultivés pour l'AMAP en 2023 :

- pas de culture de haricots car cette production est compliquée avec la chaleur et dure physiquement
- pas de perte de salades grâce à la disponibilité en eau cette année, ajoutée à l'utilisation du filet d'ombrage pour le début de la pousse
- pas de vente de tomates en magasin car production insoutenable en temps
- melons vendus également uniquement au sein de l'AMAP
- les excès d'eau des dernières semaines ont mis à mal certains légumes (patates douces, betteraves) qui n'ont pas pu être distribués. Les cultures diversifiées ont heureusement permis de compenser la perte de ce type de légumes par d'autres.

Equilibre AMAP-magasins : Cédric précise qu'il est difficile de trouver un équilibre entre AMAP et magasins, d'où le choix désormais de réserver certains types de légumes à l'AMAP et d'autres aux magasins. A savoir que les AMAP des Paniers du Chablais et du Léman réunies représentaient 90 paniers/semaine en 2023.

Question sur la fourniture en légumes des cantines : la réflexion est en cours avec la commune de Sciez.

Demande de disposer de la composition des paniers à l'avance : Cédric précise que cela a été fait en début de saison mais qu'en effet le GAEC n'a plus pris le temps de le faire par la suite, comme chaque année lorsque le surcroît de travail de l'été arrive.

Contrats : baisse du nombre de contrats en 2023 mais avec l'augmentation du prix des paniers, le GAEC s'y est retrouvé.

2024 : pas de changement mais une équipe qui doit s'étoffer

Les contrats 2024 seront identiques à ceux de 2023. La valeur des légumes correspondra à 52 distributions mais il y aura moins de distribution en réalité, notamment avec les doubles distributions en début d'année.

Objectif pour 204 : recruter davantage de saisonniers et un permanent supplémentaire pour se stabiliser, consacrer plus de temps à la communication et se poser un peu.

Produits laitiers de vache (réalisés par Aurélie FINKELSTEIN et Bernard DUMONT)

2023 : une baisse de production

Aurélie précise que 2023 était la 8^{ème} année de production des Rouquines. Elle rappelle qu'elle a commencé ici au sein de l'AMAP qui est un réel confort au démarrage d'une exploitation, en permettant d'avoir la certitude que l'on va pouvoir vendre ce que l'on fabrique.

Les contrats quinzaine étant difficile à gérer, Aurélie n'a pas proposé cette option en 2023 et a ainsi perdu quelques contrats cette année.

Baisse du nombre de contrats mais baisse de la production aussi, d'où une baisse du nombre de distributions. Toutefois, l'été à l'alpage de Pré Richard a permis d'assurer de nombreuses ventes directes permettant d'équilibrer le tout.

La baisse de production est due particulièrement à la perte de deux vaches décédées en mars et à celle d'une vache avec son veau à l'emmontagnée (piroplasmose), d'où une perte de revenu.

Côté sécheresse, Aurélie fait savoir que les bêtes n'en n'ont pas du tout souffert en montagne où elle la vivent mieux qu'un temps humide. Elles supportent en effet moins bien les pluies actuelles.

2023 : départ pour le pays catalan !

Aurélie annonce le départ des Rouquines pour le pays catalan, sa région natale où elle et Bernard ont trouvé une exploitation à reprendre.

Elle précise qu'il était difficile de continuer avec les bâtiments dont ils disposent actuellement.

Aurélie ajoute que trop d'enjeux étaient présents localement au niveau agricole (baux oraux qui ne sécurisaient pas l'exploitation) pour qu'elle puisse en parler aux adhérents plus en amont.

Elle fait part de quelques éléments sur l'exploitation qu'ils reprennent :

- exploitation en bio, transhumante (un lieu d'hivernage et un lieu d'estive, chacun de plusieurs centaines d'hectares)
- reprise du cheptel et du matériel, bail sécurisé pour les terrains avec rachat progressif
- avec la sécheresse, pas de foin sur cette exploitation cette année donc Aurélie va descendre le sien
- système viande, pas de bâtiment de traite d'où le projet de construire un bâtiment. Les Rouquines, qu'Aurélie emmènent, seront donc allaitantes avec leurs veaux en 2024, le temps de la construction du bâtiment.
- installation prévue en mars 2024 avec reprise de la production de viande sur laquelle Aurélie va devoir se former auprès du cédant

Aurélie ajoute qu'elle espère dans ce nouveau projet disposer de temps pour l'éducation des enfants à la maison et qu'elle souhaite également développer sa volaille.

Produits laitiers de chèvre (réalisés par Sylviane et Noémie COLLET du GAEC du Clos aux chèvres)

En pleine période de cochonaille, Sylviane n'a malheureusement pas pu se rendre disponible pour cette assemblée générale mais n'a pas fait part de difficulté particulière en 2023. Tout va bien pour elles.

Nos partenaires

Jus de pommes et cie (réalisés par Maëliiss PAULY à Habère-Poche) : 2 distributions en 2023 (juin et novembre). Une nouveauté cette année : la possibilité de commander des pommes, Maëliiss ayant racheté une partie des vergers de l'exploitation LACROIX à Cercier.

Escargots (transformés par Déborah PROBST à Bellevaux) : 1 seule distribution en avril.

Agneau (produits par la Bergerie des Roches à Burdignin) : pas de distribution cette année.

Rapport financier de l'association

Au 24/11/2023, 2 764,90 € de dépenses pour 1 250,00 € de recettes (les adhésions) et un **solde de 4 648,70 €**, ce qui représente un déficit qui s'explique par l'activation du fonds de soutien en 2023 pour certains producteurs, afin de les aider à faire face à l'inflation et aux conditions difficiles liées à la sécheresse (achat de fourrage), aide représentant un total de 2 200 €. Ont été concernés Sébastien, le Clos aux chèvres et le Fournil de Langin. Emmanuel pour la Brouette à plumes a également été aidé suite à sa demande en raison de difficultés de trésorerie pour l'achat de ses poules, suite à la sécheresse qui a impacté sa production de petits fruits et ne lui a pas permis d'obtenir les bénéfices attendus.

Concernant les frais liés aux événements, il est précisé que le montant de 367,82 € englobe également des dépenses de 2022, l'AMAP ayant participé à très peu d'événements en 2023.

Changement du montant de l'adhésion

Deux montants d'adhésion sont actuellement proposés : 10 € pour l'adhérent prenant un produit et 20 € pour les adhérents prenant plusieurs produits. Afin de simplifier la gestion administrative, il est proposé de passer à une adhésion unique à hauteur de 15 € (avec toujours 10 € supplémentaire pour ceux qui renouvellent leurs contrats et adhésion tardivement).

Il est précisé que cela fait perdre un peu de recettes à l'association mais au vu du matelas financier dont elle dispose, le changement apparaît plutôt pertinent, l'association n'étant pas sensée constituer une épargne importante.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Vie de l'association :

L'AMAP des Paniers du Chablais n'a participé cette année qu'à la Fête des associations à Thonon le 24 juin. Notre absence aux autres événements s'explique pour diverses raisons : manque d'information, événement non stratégique pour l'AMAP, manque de disponibilité du conseil d'administration...

Fonctionnement 2023

Les aides prévues au contrat par l'adhérent sont rappelées : aide au champ, aide à la mise en panier des légumes et aide à la distribution, avec un souhait de plus de participation pour 2024.

Rappel également sur la communication faite au sein de l'AMAP et sur la convention avec l'association La Passerelle (association d'aide aux personnes en difficultés).

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

Elections

Véronique MALOT, trésorière, sort et ne se représente pas. Absente à l'assemblée générale, elle est sincèrement remerciée pour son investissement au sein de l'association pendant ces 6 années, sa rigueur dans la gestion des comptes de l'association et sa disponibilité.

Marie-Pénélope GUILLET ajoute que Margot MEYNET, secrétaire, souhaite passer le relai et qu'en conséquence l'association recherche des volontaires pour entrer au conseil d'administration, de même que pour un soutien sur les nombreuses tâches à réaliser au sein de l'AMAP (communication et autres).

Aucun membre ne se présentant, la nouvelle composition du conseil d'administration est la suivante : Odile ANTONI, Chloé BOUCHIER, Marie-Laure GARIN-NONON, Emily GROUPI, Marie-Pénélope GUILLET et Margot MEYNET.

L'assemblée est levée à 21h30

Le 28 décembre 2023

Marie-Pénélope GUILLET,
Présidente

